

La IXe Conférence internationale de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
La IX ^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Washington (<i>suite et fin</i>) . . .	97	Le bon Samaritain	106
Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Langenthal	100	Nouvelles de l'activité des sociétés: Alliance suisse des samaritains; Croix-Rouge genevoise; Rapport annuel de la Société militaire sanitaire; Section des samaritains, Fribourg; Loele, un intéressant exercice	107
Le salaire de la garde-malade	102		
Fractures de la colonne vertébrale	104		

La IX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (7-17 mai 1912, à Washington)

Rapport présenté à l'assemblée annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse,
à Langenthal, le 16 juin 1912

(*Suite et fin*)

Et puisque nous parlons des Etats-Unis d'Amérique, permettez-moi deux mots d'explication sur l'organisation de sa Croix-Rouge.

Un Comité central qui siège à Washington se décompose en trois sous-comités: celui qui s'occupe des mesures à prendre en cas de guerre, celui qui doit intervenir lors de calamités nationales (c'est-à-dire sur le territoire des Etats-Unis), et celui prévu en vue de catastrophes internationales. A la tête des deux premiers se trouvent des fonctionnaires salariés qui ont groupé autour d'eux tout un état-major de personnes compétentes. Sous leurs ordres directs sont placés, dans la plupart des 48 Etats de l'Union, des comités régionaux et locaux. Grâce à cette division du travail — nécessaire dans un

pays plus vaste que l'Europe — la Croix-Rouge américaine sera sans doute bientôt la plus puissante association de secourisme du monde.

Ce qui semble laisser quelque peu à désirer dans plusieurs pays, c'est l'harmonie entre les services de santé militaires et les services auxiliaires; mais de tous côtés on sent le désir d'un travail en commun, d'une coopération complète pour le bien de la nation et pour celui de l'armée en campagne. Partout aussi, on cherche à adopter un matériel de secours uniforme, destiné au Service de santé et aux formations de la Croix-Rouge. De même que dans un pays, les médecins militaires et civils, le personnel infirmier de l'armée ou de la Croix-Rouge, reçoivent une instruction analogue, il est hors de doute

que plus le matériel appartenant au Service de santé et à la Croix-Rouge seront identiques, plus aussi l'emploi de ce matériel sera facilité partout. Mêmes modèles de brancards, de voiturettes, de fourgons, de matériel hospitalier, de vêtements de malades, même genre de pansements, afin que tous les intéressés puissent facilement s'en servir; c'est à quoi l'on tend de plus en plus, et dans tous les pays.

La conférence de Washington a entendu aussi avec intérêt quelles mesures ont été prises dans les différents Etats, pour la répression de l'abus du nom et de l'insigne de la Croix-Rouge.

En commentant la loi fédérale et le rapport que notre Direction avait envoyé à ce sujet au Congrès, je me suis permis d'ajouter qu'en ma qualité de Suisse, je tenais à exprimer mes regrets d'avoir vu que dans quelques pays, des pharmaciens — ne pouvant plus utiliser la croix rouge sur fond blanc, pour désigner leurs officines — se sont permis d'adopter les couleurs fédérales suisses: la croix blanche sur fond rouge. Certes, vous aurez été choqués comme moi, si vous avez voyagé dernièrement en Allemagne, de voir toutes les pharmacies décorées de l'écusson fédéral! Et je pense avoir été l'interprète de vos sentiments, en exprimant mes regrets au sujet de cet emploi abusif de nos couleurs nationales. J'ai sans doute exprimé un vœu pieux, ... peut-être cependant aurais-je été compris et approuvé par quelques délégués.

Je dois ajouter qu'une foule de questions, aussi intéressantes pour un médecin militaire que pour un membre de la Croix-Rouge, ont été agitées et discutées au Congrès de Washington. Pour vous en donner une idée, je ne citerai que quelques titres:

Intervention de la Croix-Rouge d'un pays où il y a guerre civile, afin que cette

société puisse donner les secours nécessaires aussi bien aux insurgés qu'aux troupes gouvernementales. Ce sujet délicat, introduit par un représentant de la Croix-Rouge américaine, a été très diversement apprécié, discuté et développé, mais aucune décision n'est intervenue.

Une journée entière a été consacrée à entendre les rapports de l'activité des sociétés de différents pays, et nous avons été particulièrement étonnés et heureux d'apprendre que des sociétés de la Croix-Rouge fonctionnent au Siam, en Chine (où la Croix-Rouge a rendu de grands services au moment de la révolution) et dans plusieurs républiques sud-américaines où leur organisation est en plein développement.

Le vice-président de la Croix-Rouge américaine a fait un exposé très documenté des relations qui doivent exister entre les sociétés philanthropiques et la Croix-Rouge; le délégué cubain a parlé des moyens les plus propres à attirer des adhérents à la Croix-Rouge et de vaincre la passivité et l'indifférence des gens devant les œuvres collectives de secours au prochain. Enfin, pendant une séance entière, les délégués ont entendu des rapports sur la lutte contre les maladies contagieuses, la coopération de la Croix-Rouge dans l'armement antipesteux, antimalarique, antityphique, et surtout antituberculeux.

Dans un autre ordre d'idées, le congrès a étudié aussi la création d'une médaille Nightingale, dont un petit nombre d'exemplaires devraient être remis chaque année à des femmes qui se seraient particulièrement dévouées à des œuvres de la Croix-Rouge. Les délégués, tous favorables à la création d'une telle décoration exclusivement destinée à des femmes, ont renvoyé l'étude de la question à un comité mixte présidé par Sir John Furley, et dans lequel vous serez heureux d'apprendre que

siège notre gracieuse compatriote M^{lle} Alice Favre.

A proximité immédiate du palais de l'Union panaméricaine où eurent lieu les séances quotidiennes, la Société américaine avait fait élever un pavillon en forme de croix. C'est là que se trouvait l'exposition d'objets de secours et de mobilier hospitalier de toute nature. La Croix-Rouge américaine a réalisé ce tour de force : de présenter une exposition prête le jour de l'ouverture !

Quatorze pays avaient envoyé des objets destinés à concourir pour le prix de l'impératrice Maria-Féodorowna ; les Etats-Unis avaient exposé 67 objets, l'Allemagne 27, l'Angleterre 20, plusieurs autres pays quelques pièces qui formaient un total de plus de 150 objets devant être examinés par le jury. La Suisse n'en avait exposé qu'un seul : le brancard sur roues du major Riggenbach.

Dans la catégorie « meilleur modèle d'appareil Röntgen portatif, permettant l'utilisation des rayons X sur le champ de bataille et dans les postes de secours », le premier prix a été décerné à M. le D^r Le Sage, de la Croix-Rouge française, pour un laboratoire automobile de radiologie. C'est au seul objet exposé par un Suisse, qu'a été décerné le second prix, dans la catégorie « Brancards à roues », et nous avons été heureux et fiers de ce que notre camarade du service de santé, M. le major Riggenbach de Bâle, ait obtenu pour son excellent brancard en tubes d'acier, un prix de 7500 francs.

Pour être tant soit peu complet, je dois ajouter que, le samedi 11 mai, les congressistes et une foule d'invités assistèrent du haut d'une vaste estrade, à des exercices variés, exécutés par le Service de santé de l'armée des Etats-Unis, par le Corps de police du district de Columbia, par un Détachement d'infirmières volontaires,

par des Associations de jeunes gens (boy scouts), par des Equipes de mineurs, et par un Détachement de la Croix-Rouge américaine.

Il pourra peut-être vous intéresser, Mesdames, de savoir quel est le costume des infirmières volontaires en Amérique : toile bleu clair, col rabattu mou à la base du cou, manches ne dépassant pas le coude. Point de tablier, mais un large écusson blanc à croix rouge, cousu sur le corsage, à la hauteur du cœur. Chacune porte une sacoche à pansements assez volumineuse, en toile grise.

L'endurance de ces samaritaines qui, sous l'ardent soleil d'un jour orageux, ont travaillé devant nous pendant une heure et demie sans arrêt, exécutant une série de pansements et de transports imposés par les médecins-examineurs, a été vivement admirée.

Les soldats du Service de santé, de même que des membres de la Croix-Rouge de Chicago, qui s'exerçaient un peu plus loin, portaient tous l'uniforme kaki et le chapeau mou des troupes américaines. C'était encore le cas des Boys scouts, jeunes gens de 12 à 17 ans, dont beaucoup sont affiliés à la Croix-Rouge. Ils reçoivent des notions de premiers secours et travaillent aussi bien que — chez nous — des samaritains expérimentés.

Mais le clou de cette manifestation a été le travail exécuté par les infirmiers de la marine, dont le navire-hôpital était ancré à quelques minutes. Sous la direction d'un des médecins de cet hôpital flottant qui fait partie de l'escadre de l'Atlantique, une trentaine d'infirmiers, vêtus de coutil blanc et la poitrine largement découverte, ont procédé à l'embarquement et au débarquement de blessés depuis un pont de navire, improvisé sur la place d'exercice. La rapidité, la précision et l'adresse mises dans l'exécution des diffé-

rents problèmes à résoudre, ont soulevé des salves d'applaudissements.

Je m'en voudrais de terminer cet aperçu sans vous signaler un moyen de propagande qui m'a paru très américain et qui est employé par la Croix-Rouge des Etats-Unis. Devant le bâtiment de l'exposition, on avait amené un de ces gigantesques wagons de chemin de fer qu'on appelle Pullmann's car, long d'une vingtaine de mètres. C'est le « wagon-réclame » de la Croix-Rouge! Circulant tantôt dans le Nord, tantôt dans le Sud ou dans le Far West, il s'arrête à quelque gare; le D^r Glasgow qui le dirige avec du personnel sanitaire, s'établit ainsi pour quelques jours dans différentes localités. La plus grande partie du wagon constitue un vaste local

dans lequel le médecin-directeur organise des conférences, des exercices pratiques de premiers secours, faisant connaître ainsi le but et les bienfaits de la Croix-Rouge. C'est de cette façon que le D^r Glasgow gagne sur tout le territoire des Etats-Unis des sympathies et des collaborateurs à l'œuvre de l'assistance volontaire.

Vous m'excuserez, je vous prie, Mesdames et Messieurs, d'avoir dû résumer d'une façon si succincte le rapport que j'avais à vous faire sur le IX^e Congrès international de la Croix-Rouge, et vous voudrez bien me pardonner, si j'ai pris quelques minutes de plus que celles auxquelles le programme me donnait droit.

D^r C. DE MARVAL.

Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse le 16 juin 1912, à Langenthal

La place nous a manqué dans notre numéro du 1^{er} août, pour dire deux mots à nos lecteurs au sujet de l'assemblée annuelle des délégués de la Croix-Rouge. La section de la Haute-Argovie avait tenu d'organiser la réunion à Langenthal où 110 délégués, représentant 31 sections et 30 membres corporatifs, furent heureux de se rencontrer pour refaire connaissance et donner leur approbation à toutes les mesures prises par la Direction en 1911.

Le président, M. le colonel Iselin, ouvre la séance en rappelant les morts récentes du D^r Stähelin, du D^r von Gonzenbach et de Madame Coradi-Stahl qui furent membres de la Direction, et l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

La gestion et les comptes présentés par M. le caissier Gust. Muller — et dont nous avons donné les extraits essentiels dans

les derniers numéros de « La Croix-Rouge suisse » — ont été approuvés sans discussion. Dans son exposé, le caissier central fait remarquer que la demande de un million de francs, adressée au Conseil fédéral par la Direction de la Croix-Rouge suisse, est motivée par le fait que notre société manque du matériel nécessaire en cas de guerre. La nouvelle organisation militaire suisse fait une si grande part aux services auxiliaires que ceux-ci se voient obligés — pour accomplir les devoirs qui leur incomberaient en cas de mobilisation — de demander l'appui financier de la Confédération.

Si les Chambres fédérales répondent favorablement à la demande qui ne saurait tarder à leur être présentée, la somme qui sera remise à la Croix-Rouge servira exclusivement à nous permettre de venir en